



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

de l'Assemblée

Le jeudi 11 mai 2006 — N° 25

**Président de l'Assemblée nationale :**  
**M. Michel Bissonnet**

---

**QUÉBEC**

La séance est ouverte à 10 h 06.

---

**AFFAIRES DU JOUR**

**Projets de loi du gouvernement**

*Adoption du principe*

Mme Boulet, ministre déléguée aux Transports, propose que le principe du projet de loi n° 9, Loi modifiant la Loi sur les véhicules hors route, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

---

À 12 heures, M. Gendron, troisième vice-président, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

---

**11 mai 2006**

---

La séance reprend à 14 h 07.

\_\_\_\_\_

Moment de recueillement

## **AFFAIRES COURANTES**

### **Présentation de projets de loi**

M. Dupuis, leader parlementaire du gouvernement et ministre de la Sécurité publique, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 26 Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée nationale et la Loi sur les conditions de travail et le régime de retraite des membres de l'Assemblée nationale

La motion est adoptée.

\_\_\_\_\_

Mme Jérôme-Forget, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 17 Loi sur les contrats des organismes publics

La motion est adoptée.

\_\_\_\_\_

M. Pelletier, ministre responsable de la Réforme des institutions démocratiques, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 22 Loi modifiant la Loi électorale pour favoriser l'exercice du droit de vote

La motion est adoptée.

**11 mai 2006**

---

M. le président communique à l'Assemblée et dépose le rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé :

n° 204 Loi modifiant la Loi concernant la Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu

Le rapport précise que l'avis a été fait et publié conformément aux Règles de fonctionnement concernant les projets de loi d'intérêt privé.

(Dépôt n° 221-20060511)

M. Bédard (Chicoutimi) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 204, Loi modifiant la Loi concernant la Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu.

La motion est adoptée.

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 204 soit renvoyé pour consultations et étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire et que la ministre des Affaires municipales et des Régions soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

La motion est adoptée.

### **Dépôts de documents**

M. Dupuis, ministre de la Sécurité publique, dépose :

L'entente de prolongation de l'entente sur la prestation des services de police conclue entre le Conseil Mohawk de Kahnawake et le gouvernement du Québec.

(Dépôt n° 222-20060511)

---

Mme Jérôme-Forget, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, dépose :

Le rapport annuel de gestion de la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2005.

(Dépôt n° 223-20060511)

**11 mai 2006**

---

M. Corbeil, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, dépose :

Le rapport annuel de gestion de la Société de développement de la Baie-James, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2005 ;  
(Dépôt n° 224-20060511)

L'entente relative au développement et à la gestion des ressources fauniques du bassin de la rivière Etamamiou conclue entre le gouvernement du Québec et le Conseil des Montagnais de Unamen Shipu.  
(Dépôt n° 225-20060511)

---

Mme Beauchamp, ministre de la Culture et des Communications, dépose :

Un avis de classement de la Commission des biens culturels concernant le site historique du Moulin seigneurial de Tonnancour, à Trois-Rivières.  
(Dépôt n° 226-20060511)

### **Dépôts de rapports de commissions**

M. le président dépose les rapports des commissions permanentes qui ont étudié les crédits budgétaires des ministères pour l'année financière 2006-2007 :

Le rapport de la Commission des institutions ;  
(Dépôt n° 227-20060511)

Le rapport de la Commission des finances publiques ;  
(Dépôt n° 228-20060511)

Le rapport de la Commission des affaires sociales ;  
(Dépôt n° 229-20060511)

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail ;  
(Dépôt n° 230-20060511)

Le rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation ;  
(Dépôt n° 231-20060511)

**11 mai 2006**

---

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire ;  
(Dépôt n° 232-20060511)

Le rapport de la Commission de l'éducation ;  
(Dépôt n° 233-20060511)

Le rapport de la Commission de la culture ;  
(Dépôt n° 234-20060511)

Le rapport de la Commission des transports et de l'environnement.  
(Dépôt n° 235-20060511)

### **Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

### **Motions sans préavis**

Mme Harel, chef de l'opposition officielle, présente une motion concernant le Protocole de Kyoto ; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

\_\_\_\_\_

Du consentement de l'Assemblée, Mme Harel, chef de l'opposition officielle, M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, et M. Légaré (Vanier) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale du Québec souligne la contribution remarquable et exceptionnelle de Dame Jeanne Mance à titre de cofondatrice de Montréal, d'administratrice de la Société Notre-Dame de Montréal et fondatrice de l'Hôpital Ville-Marie devenu par la suite l'Hôtel-Dieu, à l'occasion de son 400e anniversaire de naissance.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

**11 mai 2006**

---

Le débat terminé, la motion est adoptée.

### **Avis touchant les travaux des commissions**

Mme Lamquin-Éthier, leader adjointe du gouvernement, convoque :

- la Commission des affaires sociales, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 125, Loi modifiant la Loi sur la protection de la jeunesse et d'autres dispositions législatives, et de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de la consultation générale à l'égard du document *Garantir l'accès : un défi d'équité, d'efficience et de qualité* ;
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 5, Loi modifiant diverses dispositions législatives d'ordre fiscal ;
- la Commission de la culture, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 86, Loi modifiant la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels et d'autres dispositions législatives.

\_\_\_\_\_

M. Gendron, troisième vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission spéciale sur la Loi électorale se réunira en séance de travail afin de compléter la rédaction de la deuxième partie de son rapport.

### **Renseignements sur les travaux de l'Assemblée**

M. Gendron, troisième vice-président, informe l'Assemblée que, le vendredi 19 mai 2006, M. Bédard (Chicoutimi) s'adressera à M. Marcoux, ministre de la Justice, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « L'état de la justice au Québec ».

11 mai 2006

---

**AFFAIRES DU JOUR**

**Projets de loi du gouvernement**

*Adoption du principe*

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de Mme Boulet, ministre déléguée aux Transports, proposant que le principe du projet de loi n° 9, Loi modifiant la Loi sur les véhicules hors route, soit maintenant adopté.

Le débat est ajourné au nom de M. Legendre (Blainville).

---

À 18 heures, M. le président lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 16 mai 2006, à 10 heures.

*Le Président*

**MICHEL BISSONNET**